



Parcours Préparatoire au Professorat des écoles (PPPE)

Présentation

- Le **Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)** prépare à l'entrée en master MEEF 1^{er} degré et s'adresse aux futurs étudiants dont le projet professionnel est de devenir professeur des écoles.
- Il est accessible à tous néo-bachelier. Cependant, compte-tenu de son adossement à la licence Sciences de la Vie, il est recommandé d'avoir suivi au lycée des enseignements dans cette discipline, et de façon plus générale d'avoir une appétence pour les sciences expérimentales.
- Ce parcours « pluridisciplinaire » est construit en partenariat avec le lycée Voltaire d'Orléans avec une universitarisation progressive : sur les trois années, les enseignements se déroulent pour moitié à l'université d'Orléans et pour moitié au lycée Voltaire d'Orléans, avec en première année 75% des enseignements au lycée Voltaire d'Orléans. Le processus d'acculturation à une formation se déroulant à la fois en lycée et en université nécessite de la part des candidats des capacités d'adaptation et d'organisation.
- **Ce parcours comporte :**
 - - des enseignements de culture générale et d'approfondissement disciplinaire dispensés en lycée,
 - - des enseignements de préprofessionnalisation au métier de professeur des écoles dispensés à l'université,
 - - des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en première et seconde année de licence et un stage de mobilité internationale en troisième année de licence, permettant de se familiariser avec la réalité du métier de professeur des écoles.

Le pré-requis

- s'intéresser à la maîtrise de la langue française et des notions fondamentales en mathématiques, et à l'ensemble des champs disciplinaires qui sont enseignés à l'école primaire, ainsi qu'à leur croisement et à leur transmission à des élèves ;
- disposer de compétences dans deux disciplines parmi : mathématiques, français, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre ;
- posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation ;
- disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Réorientation & poursuites d'études

A l'issue de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année de licence, une réorientation vers un autre parcours de 2^{ème} année de la licence Sciences de la vie est possible.

A l'issue de la 3^{ème} année de licence : poursuite d'études vers les Masters Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation 1^{er} degré, ou Information et Médiation Scientifique et Technique.

Contenu et organisation des enseignements

Une licence s'organise sur 3 années : 6 semestres - 180 crédits européens (ECTS) avec, pour le PPPE, la répartition annuelle suivante des enseignements entre le lycée Voltaire d'Orléans et l'université d'Orléans :

- L1 : 75 % lycée – 25% université,
- L2 : 50% lycée – 50% université,
- L3 : 25% lycée – 75% université,

pour un volume annuel d'enseignement (hors stage) d'environ 750h à raison de :

- 28 semaines d'enseignements et 3 semaines de stage en école primaire en L1 et L2,
- 27 semaines d'enseignements et 4 semaines de mobilité à l'étranger en L3.

Enseignements en lycée :

Les enseignements en lycée, notamment en L1 et L2, ont pour principal objectif de renforcer les fondamentaux dans les différentes disciplines scolaires du primaire.

Discipline	L1	L2	L3
Français - étude de la langue et littérature / Atelier d'écriture	126h	70h	28h
Mathématiques / Atelier de mathématiques	126h	70h	28h
Philosophie morale et politique (laïcité, valeurs de la République...)	42h	28h	14h
EPS	42h	28h	14h
Histoire-géographie	42h	42h	21h
Sciences et technologie	42h	42h	21h
Langue Vivante (anglais)	42h	28h	21h
Arts plastiques et éducation musicale	42h	28h	21h
Accompagnement individualisé	63h	42h	21h
TOTAL	567h	378h	189h

Enseignements à l'université :

Année d'enseignement	L1	L2/L3
Contenu	<p>190h au total : 2 UE en sciences de la vie : (S1 = 75h – S2 = 115h)</p>	<p>L2 : 378h / L3 : 567h</p> <p>UE de préprofessionnalisation au métier de professeur des écoles : formation pédagogique et didactique, connaissance du système éducatif, éthique et déontologie</p> <p>UE d'initiation aux méthodologies et aux apports de la recherche en éducation, notamment relativement aux processus d'apprentissage, aux situations didactiques et à leurs déterminants</p>

Capacité d'accueil & critères généraux d'examen des vœux

La capacité d'accueil est de 35 étudiants par année de formation.

Le projet professionnel de devenir professeur des écoles et un intérêt pour les sciences expérimentales sont des critères essentiels à l'admission et à la réussite dans ce parcours. Les autres critères généraux d'examen des vœux portent sur :

- les résultats académiques
- les compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir-faire tels que les qualités

réductionnelle et orale, la méthode de travail et les compétences scientifiques disciplinaires,

- certains savoir-être (autonomie dans le travail, implication et capacité à s'investir et capacité d'organisation et d'adaptation)

Un investissement extra-scolaire (aide aux devoirs, encadrement d'enfants en centres de loisirs ou en séjours de vacances, encadrement d'activités sportives ou culturelles) constitue un critère complémentaire.